

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 7 JUIN 2012

VOLUME 2

ODETTE GAGNON
Sténographe officielle

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 2010
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SYLVAIN LUSSIER,
Me SIMON TREMBLAY
Me SONIA LEBEL
Me DENIS GALLANT

PROCUREURS PRÉSENTS :

Me BENOÎT BOUCHER
Procureur général du Québec

Me DANIEL ROCHEFORT
Association de la construction du Québec

Me SIMON BÉGIN
Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec

Me MARTINE L. TREMBLAY
Barreau du Québec

Me LUCIE JONCAS
Conseil provincial du Québec des métiers de la
construction (International)

Me CATHERINE LEBRUN
Directeur général des élections

Me DANIEL-MARTIN BELLEMARE
FTQ - Construction

Me CÉLINE MARTINEAU
Ordre des ingénieurs du Québec

Me SÉBASTIEN DYOTTE
Bureau du syndic de l'Ordre des ingénieurs du
Québec

Me ALAIN TREMBLAY
Québec Solidaire

Me DIANE SIMARD
Union des municipalités du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉLIMINAIRES.	5
DÉCISION.. . . .	9
PROCÉDURE CONCERNANT LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX.	11

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce septième (7e) jour du
2 mois de juin :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors bonjour à tous. Madame Giguère, est-ce que
8 vous voulez faire identifier les parties?

9 LA GREFFIÈRE :

10 Procureur général du Québec.

11 Me BENOÎT BOUCHER :

12 Benoît Boucher pour le Procureur général du Québec.

13 LA GREFFIERE :

14 Merci. Association de la Construction du Québec.

15 Me DANIEL ROCHEFORT :

16 Je suis Daniel Rochefort.

17 LA GREFFIERE :

18 Association des constructeurs de routes et grands
19 travaux du Québec.

20 Me SIMON BÉGIN :

21 Simon Bégin.

22 LA GREFFIERE :

23 Association professionnelle des ingénieurs du
24 gouvernement du Québec. Barreau du Québec.

25

26 Me MARTINE L. TREMBLAY :

27 Bonjour. Martine Tremblay.

28 LA GREFFIERE :

29 Conseil provincial du Québec des métiers de la
30 construction (International).

31 Me LUCIE JONCAS :

32 Bonjour. Maître Lucie Joncas.

33 LA GREFFIERE :

34 Directeur général des élections.

1 Me CATHERINE LEBRUN :
2 Bonjour. Catherine Lebrun.
3 LA GREFFIERE :
4 FTQ - Construction.
5 Me DANIEL-MARTIN BELLEMARE :
6 Bonjour Daniel-Martin Bellemare. Je comparais pour
7 maître Robert Laurin aujourd'hui absent.
8 LA GREFFIERE :
9 Hydro-Québec. Ordre des architectes du Québec.
10 Ordre des ingénieurs du Québec.
11 Me CÉLINE MARTINEAU :
12 Bonjour. Céline Martineau.
13 LA GREFFIERE :
14 Ordre des ingénieurs du Québec, le syndic de
15 l'Ordre.
16
17 Me SÉBASTIEN DYOTTE :
18 Bonjour. Sébastien Dyotte.
19 LA GREFFIERE :
20 Parti Québécois. Québec Solidaire.
21 Me ALAIN TREMBLAY :
22 Bonjour. Alain Tremblay.
23 LA GREFFIERE :
24 Union des municipalités du Québec.
25 Me DIANE SIMARD :
26 Bonjour. Diane Simard.
27 LA GREFFIERE :
28 Ville de Montréal.
29 Mme GINETTE BLOUIN :
30 Ginette Blouin.
31 LA GREFFIERE :
32 André Krysiwski et madame Catherine Krysiwski.
33 Richard Marcotte. Pierre-Paul Sénéchal. Louise
34 Maranda.

1 Si les procureurs de la Commission veulent
2 bien s'identifier, s'il vous plaît.

3 Me SYLVAIN LUSSIER :

4 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
5 Commissaire. Sylvain Lussier.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Bonjour. Simon Tremblay.

8 Me SONIA LEBEL :

9 Bonjour. Sonia Lebel.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Bonjour. Denis Galant.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bonjour à tous. Alors voici, avant de rendre la
14 décision j'aimerais vous informer qu'en ce qui
15 concerne l'Ordre des architectes du Québec, ils
16 nous ont fait parvenir un courriel dans lequel ils
17 nous indiquent que, suite à une discussion avec
18 l'un des procureurs de la Commission, ils
19 comprennent que la Commission, dans une phase
20 ultérieure de ses travaux, permettra aux organismes
21 de déposer un mémoire pour étayer des pistes de
22 solutions aux problèmes constatés au terme de
23 l'enquête.

24 La possibilité de déposer un mémoire sera
25 ouverte à tous et non seulement aux participants et
26 aux intervenants. Étant donné ce qui précède,
27 l'Ordre des architectes du Québec convient de
28 retirer la demande d'intervention produite le
29 vingt-huit (28) mai dernier.

30 Alors ils signalent, évidemment, qu'ils
31 vont suivre avec intérêt le déroulement des travaux
32 et prendre connaissance de la preuve déposée. Alors
33 voici.

34 DÉCISION

1 Maintenant, nous avons écrit une décision qui
2 contient un peu plus d'une trentaine de pages.
3 Alors je vais nous épargner à tous la lecture de
4 cette décision et simplement vous livrer le
5 dispositif de la décision. Et toutefois, la
6 décision elle-même se retrouvera, de façon presque
7 quasi simultanément, sur notre site.

8 Alors donc, dispositif. Alors pour ces
9 motifs, les commissaires :

10 ACCORDENT au Procureur général du Québec le statut
11 de participant;

12 ACCORDENT à l'Association de la construction du
13 Québec le statut de participant;

14 ACCORDENT à l'Association des constructeurs de
15 routes et grands travaux du Québec le statut de
16 participant;

17 ACCORDENT au Conseil provincial du Québec des
18 métiers de la construction (International) le
19 statut de participant;

20 ACCORDENT à la FTQ - Construction le statut de
21 participant;

22 ACCORDENT à Hydro-Québec le statut de participant;

23 ACCORDENT au Parti Québécois le statut de
24 participant;

25 ACCORDENT à la Ville de Montréal le statut de
26 participant;

27 REFUSENT à l'Association professionnelle des
28 ingénieurs du gouvernement du Québec le statut de
29 participant, mais lui ACCORDENT le statut
30 d'intervenant;

31 REFUSENT au Barreau du Québec le statut de
32 participant, mais lui ACCORDENT le statut
33 d'intervenant;

34 ACCORDENT au Directeur général des élections le

1 statut d'intervenant;
2 ACCORDENT à l'Ordre des ingénieurs du Québec le
3 statut d'intervenant;
4 REFUSENT au Syndic de l'Ordre des ingénieurs du
5 Québec le statut de participant et le statut
6 d'intervenant;
7 ACCORDENT à Québec Solidaire le statut
8 d'intervenant;
9 ACCORDENT à l'Union des municipalités du Québec le
10 statut d'intervenant;
11 REFUSENT à madame Ginette Blouin le statut de
12 participant;
13 REFUSENT à monsieur André Krysiwski le statut de
14 participant;
15 REFUSENT à madame Catherine Krysiwski le statut de
16 participant;
17 REFUSENT à monsieur Richard Marcotte le statut de
18 participant;
19 REFUSENT à monsieur Pierre-Paul Sénéchal et à
20 madame Louise Maranda le statut de participant.

21 _____
22 PROCÉDURE CONCERNANT LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX
23 LA PRÉSIDENTE :
24 Maintenant, comme vous le savez et que je l'ai déjà
25 annoncé, exceptionnellement, les travaux de la
26 Commission vont commencer demain. Exceptionnelle-
27 ment, un vendredi parce que le témoin, nous
28 n'allons faire entendre qu'un seul témoin demain.
29 Parce que le témoin, la présence du témoin n'était
30 pas disponible la semaine prochaine.

31 Alors je vais demander à maître Lussier de
32 vous adresser quelques mots en ce qui va concerner
33 le déroulement des travaux pour la semaine
34 prochaine et la façon de vous procurer les énoncés

1 de preuve.

2 Me SYLVAIN LUSSIER :

3 Merci, Madame la Présidente.

4 Alors je voudrais annoncer le début des
5 travaux de la Commission avec l'audition du premier
6 témoin demain, vendredi, à neuf heures et demie
7 (9 h 30). Il s'agit de monsieur Jacques Lafrance,
8 retraité du Secrétariat du Conseil du trésor du
9 Québec.

10 Nous allons poursuivre lundi avec monsieur
11 Michel Dumont, conseil au Secrétariat du Conseil du
12 trésor du Québec. Et mardi, nous aurons le
13 témoignage de madame Gingras qui est sous-ministre
14 adjoint au ministère des Transports du Québec,
15 suivi du témoignage de monsieur Marcel Carpentier,
16 directeur au ministère des Transports du Québec.

17 Nous prévoyons que ces témoignages vont
18 nous amener soit à la fin de la journée mardi ou à
19 la fin de la matinée mercredi, dépendant de la
20 longueur des contre-interrogatoires possibles. Et
21 nous enchaînerons soit mercredi, soit jeudi avec le
22 témoignage de monsieur Jacques Duchesneau,
23 témoignage qui devrait nous mener à la fin des
24 travaux du printemps avec la possibilité d'insérer,
25 si besoin est, certains témoins pour compléter le
26 témoignage de monsieur Duchesneau.

27 Alors c'est le menu que nous avons pour ce
28 printemps.

29 J'aimerais informer les confrères que nous
30 aurons à l'arrière les engagements à signer
31 conformément à nos règles de procédure. Sur
32 signature de ces engagements, il vous sera remis un
33 numéro qui vous permettra, un code d'accès qui vous
34 permettra d'avoir accès aux énoncés de preuve au

1 « will-say » ainsi qu'aux pièces que la Commission
2 entend produire au cours des témoignages des
3 prochains jours.

4 Je vous remercie, Madame la Présidente,
5 Monsieur le Commissaire.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci. Alors à demain matin.

8 AJOURNEMENT

9

10 SERMENT

11 Je, soussignée, ODETTE GAGNON, sténographe
12 officielle, certifie que les feuilles qui précèdent
13 sont et contiennent la transcription d'un
14 enregistrement numérique, hors de mon contrôle et
15 est au meilleur de la qualité dudit enregistrement,
16 le tout conformément à la loi.

17 Et j'ai signé,

18

19

20 Odette Gagnon (Tableau #202129-3)

21 Sténographe officielle